

Canicule et santé

Date de publication : 21.08.2024

ÉDITION NATIONALE

Point hebdomadaire n° 4

Points clés

- L'épisode de vigilance orange canicule a commencé le 6 août et s'est terminé le 15 août. Un premier bulletin hebdomadaire a été publié pour la période du 6 au 12 août (point n° 3). Le présent bulletin (point n° 4) concerne la période du 12 au 15 août, pour prendre en compte la consolidation des données du 12 août et la fin de l'épisode caniculaire. Sur cette période du 12 au 15 août la vigilance orange a concerné 45 départements dans 10 régions, soit 54 % de la population. Les épreuves des Jeux Olympiques étaient terminées depuis le 11 août.
- L'analyse des recours aux soins d'urgences (SOS-médecins et urgences hospitalières) indique une augmentation pendant l'épisode pour l'indicateur sanitaire composite iCanicule (coup de chaleur/hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie), en particulier les 12, 13 et 14 août qui enregistrent les plus forts effectifs dans toutes les classes d'âge. À partir du 15 août les recours aux soins d'urgence diminuent malgré une augmentation ponctuelle des passages aux urgences et des hospitalisations le 16.
- La majorité des hospitalisations suivant un passage aux urgences pour iCanicule concerne les personnes âgées de 75 ans et plus.
- Les impacts sanitaires observés soulignent que la chaleur est un risque pour la santé, d'autant plus que les effets sur la santé peuvent être différés de quelques jours et s'accroître avec une exposition continue sur plusieurs jours. Il est important de mettre en place les mesures de prévention visant à protéger la population.

Ce point hebdomadaire couvre l'ensemble des régions qui ont été touchées entre le 12 et le 15 août (suite du point n° 3 qui couvre le début de l'épisode caniculaire) et clôt cette canicule.

Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention prises par Santé publique France, sont présentés dans un [document complémentaire disponible en ligne](#).

La surveillance quotidienne de Santé publique France est activée pendant les canicules dès qu'un département en France métropolitaine est placé par Météo-France en vigilance météorologique orange. Elle se concentre sur le recours aux soins d'urgences, avec un focus sur des indicateurs spécifiques d'effets directs et rapides sur la santé (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie, regroupés dans un indicateur composite appelé iCanicule) apparaissant moins de 24 heures après une exposition à la chaleur en été. Ces indicateurs ont pour objectif de décrire la dynamique des recours aux soins, selon la situation météorologique, la zone géographique et les classes d'âge afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion. Seuls, ils ne peuvent pas retranscrire l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la morbidité.

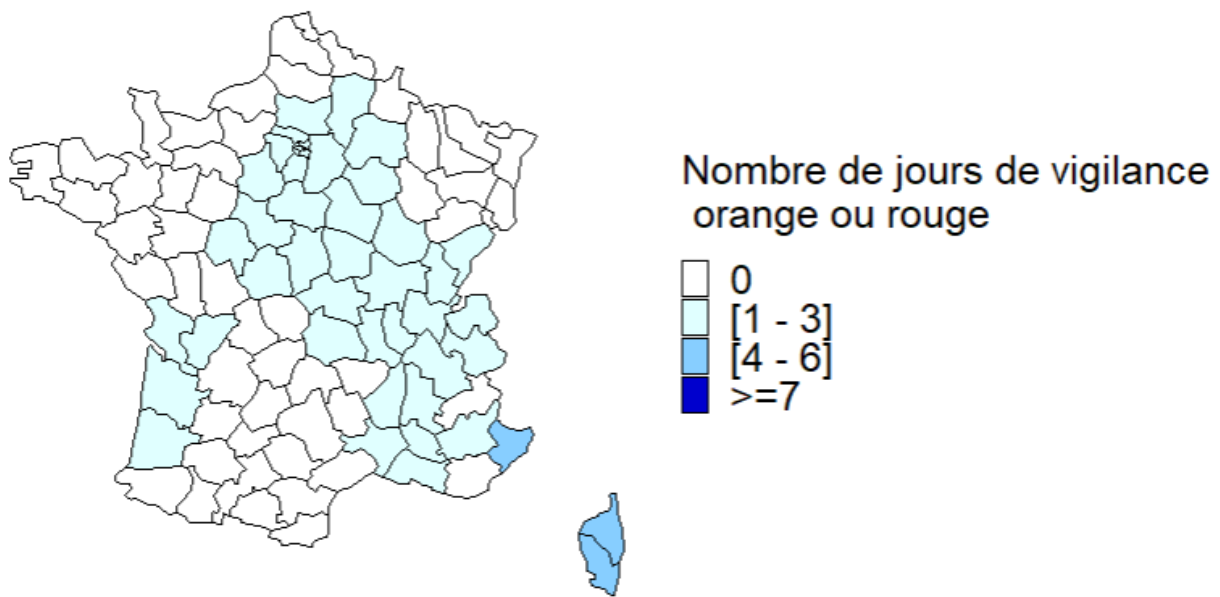
L'exposition à la chaleur provoque aussi des atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales, psychiatriques (avec un effet pouvant perdurer dans les 3 à 10 jours suivant l'exposition), etc. pouvant parfois conduire au décès. En termes d'impact sur la santé en population, il est important de noter que **les tendances observées sur la morbidité ne prédisent pas celles sur la mortalité.**

Situation météorologique

La vigilance orange canicule a débuté le 6 août dans 1 département. Elle s'est progressivement étendue à partir du 9 août, jusqu'à concerner 45 départements le 12 août (10 régions : Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie), 40 départements le 13 août, 3 le 14 août (Alpes-Maritimes et les deux départements Corses) pour lesquels la vigilance orange a été levée le 15 août (Figure 1).

Les épreuves des Jeux Olympiques étaient terminées depuis le 11 août.

Figure 1. Durée de la vigilance orange entre le 12 et le 15 août



Sources : GéoFLA, Météo France, 2024

Par ailleurs, plusieurs départements des régions Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont connu des épisodes de pollution à l'ozone (dépassement persistant du seuil d'information et de recommandation et/ou du seuil d'alerte) concomitants aux épisodes de chaleur. Plus d'informations sur les liens entre [ozone, chaleur et santé](#) sont disponibles sur le site internet de Santé publique France.

Synthèse sanitaire

Synthèse des régions concernées par la vigilance orange canicule

Cette synthèse concerne les 10 régions suivantes : Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie.

Concernant les recours aux soins d'urgence toutes causes, aucune évolution notable n'est observée.

L'analyse de l'indicateur composite suivi dans le cadre système d'alerte canicule et santé (iCanicule, comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) est la suivante :

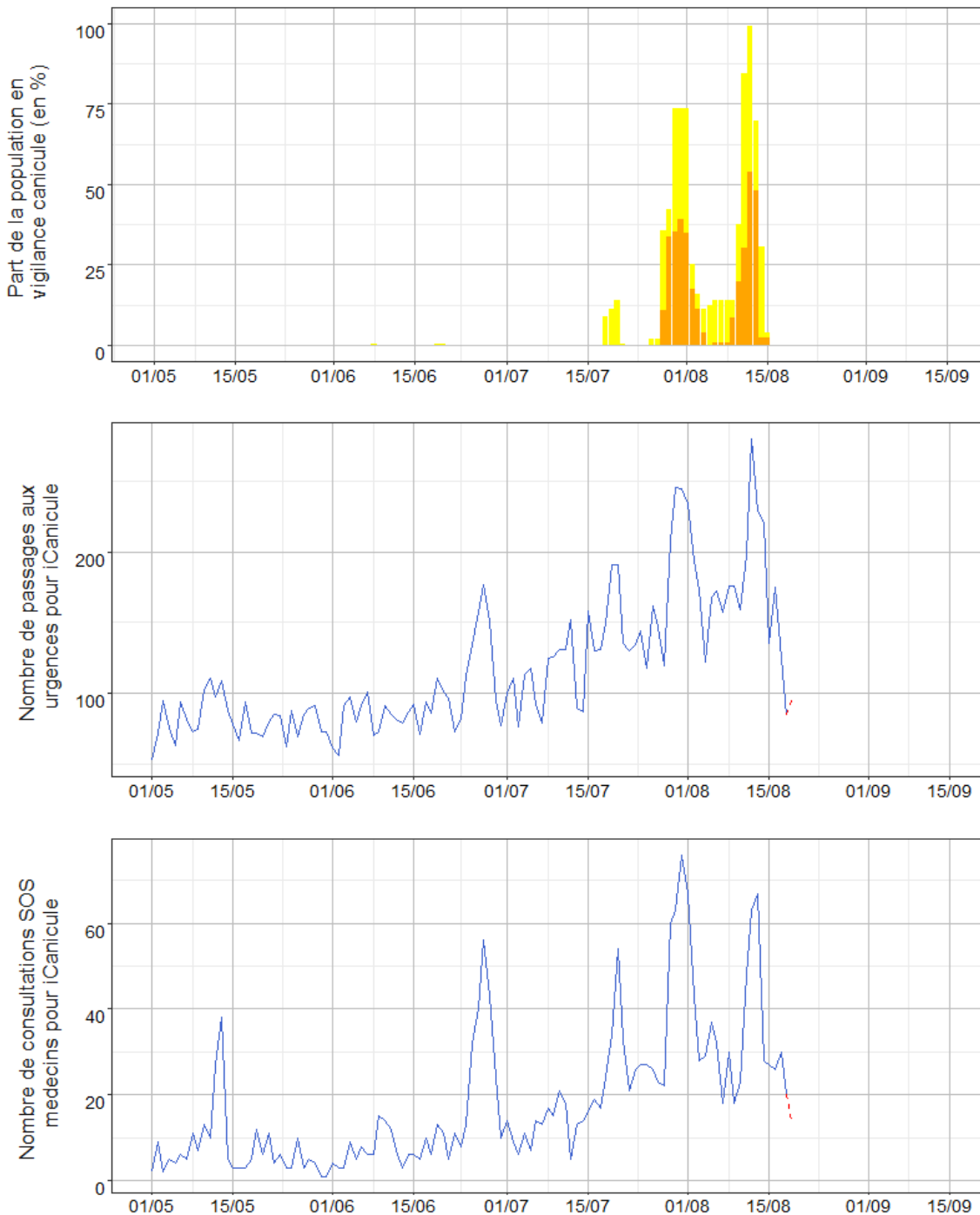
- Le nombre de recours aux soins d'urgence a augmenté par rapport aux jours précédant l'épisode, et en particulier les 12, 13 et 14 août (Figure 2). Le 12 août, 279 passages aux urgences et 63 consultations SOS médecins ont été recensés (respectivement 229 et 67 le 13 août, 222 et 28 le 14 août).

Environ la moitié des passages aux urgences et un quart des consultations SOS médecins concernaient des personnes âgées de 75 ans et plus, mais toutes les classes d'âge ont été concernées par l'augmentation des recours aux soins sur ces trois journées.

- La part de l'iCanicule dans l'activité codée totale des services d'urgence et de SOS médecins a augmenté depuis le 10 août avec un pic à 0,6 % de l'activité des urgences le 12 août et de 0,79 % de l'activité SOS médecins le 13 août.
- Le nombre d'hospitalisations après passage aux urgences pour iCanicule est lui aussi plus élevé sur les quatre jours d'analyse, avec 160 hospitalisations le 12 août, 148 le 13 et 137 le 14, toutes les classes d'âge étant en augmentation même si les 75 ans et plus sont davantage représentés.
- Les recours aux soins et les hospitalisations diminuent à partir du 15 août avec cependant une petite recrudescence ponctuelle le 16 août pour les passages aux urgences et les hospitalisations.

Les impacts de la chaleur ne se limitent pas qu'à la morbidité. L'estimation de l'excès de mortalité liée à cet épisode de canicule pourra être faite a posteriori, le délai de consolidation des données étant d'un mois.

Figure 2. Part de la population hexagonale en vigilance canicule et nombre de passages aux urgences et consultations SOS Médecins pour l'indicateur iCanicule dans les régions concernées par la vigilance orange ou rouge canicule



Données non consolidées à J-1 (pointillés rouges)

- Les éléments chiffrés pour une date donnée peuvent être différents sur un autre point épidémiologique, les données pouvant remonter avec un certain délai.



- L'absence de variation significative immédiate des indicateurs de recours aux soins ne correspond pas nécessairement à une absence d'impact de l'épisode caniculaire ; cet impact peut être retardé de quelques jours. **L'impact est toujours important et il ne faut pas attendre de l'observer pour alerter afin de mettre en place des mesures de gestion et de prévention.**

Remerciements

Santé publique France tient à remercier les partenaires qui nous transmettent les données pour réaliser cette surveillance : Météo-France, les structures d'urgences du réseau Oscour® et les associations SOS médecins.

En savoir plus

Une analyse est également réalisée pour chaque région concernée par au moins un département placé par Météo-France en vigilance météorologique orange. Les PE régionaux sont disponibles sur le site internet de Santé publique France.

L'évolution du recours aux soins pour l'indicateur iCanicule indique que les fortes chaleurs demeurent un risque important pour la santé. Il est important de ne pas attendre d'observer une variation significative des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le plan national de gestion des vagues de chaleur. Aussi, Santé publique France déploie un dispositif et des mesures de prévention précisés sur notre page « Notre action ».

Dossiers et rapports de Santé publique France

- Dossier fortes chaleurs et canicules
- Outils de prévention
- Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique
- Changement climatique

Dossiers Météo France

- Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France

Pour nous citer : Bulletin. Canicule et santé. Point au 21 août 2024. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p., 2024.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 21 août 2024

Contact : presse@santepubliquefrance.fr